



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la CFDT Action Logement, l'État met en péril l'avenir des salariés

Paris, le 30 novembre 2022. **Depuis plusieurs semaines, les mauvaises nouvelles s'accumulent pour Action Logement, acteur incontournable de la politique du logement abordable en France. Les différents projets de l'État risquent de mettre en danger le groupe et ses salariés. Pour la CFDT, l'incompréhension a vite laissé place à une hypothèse : l'État pourrait bien s'intéresser aux fonds d'Action Logement pour renflouer ses caisses...**

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr

En effet, toutes les décisions du gouvernement semblent avoir pour objectif de ronger les ressources d'Action Logement :

D'abord, si la convention quinquennale 2023-2027 entre Action Logement et le gouvernement n'est pas signée avant la fin de l'année, ce qui est mal engagé, les règles et la nature des emplois resteront identiques à la convention précédente. Mais, dans ce cas, comment financer avec une trésorerie en chute de 6,8 milliards d'euros en deux ans et une ponction de 300 millions d'euros décidée par l'État ? Inscrite dans le Projet de Loi de Finances 2023, elle viendrait encore drastiquement réduire le budget.

Ensuite, Action Logement ne percevra pas la compensation de 290 millions de l'État prévue par la loi PACTE (2019), car elle a été d'autorité supprimée par la Loi de Finances Initiale (2021), sans concertation avec Action Logement.

Enfin, si le reclassement de la filiale Action Logement Services en administration publique par l'INSEE était confirmé par décret, il viendrait encore limiter les capacités de financement d'Action Logement.

Pour la CFDT Action Logement, les choix de l'État pourraient avoir de lourdes conséquences sur les salariés. Elle ne cesse de dénoncer des projets qui risquent, à la fois, de fragiliser l'avenir de la politique du logement et de mettre en péril celui des salariés du groupe.

Les salariés sont les premiers concernés et pourtant l'État ne semble pas se préoccuper de leur avenir. Pour enfin faire entendre leur voix, la CFDT s'est mobilisée le 29 novembre 2022, lors de la convention nationale du groupe Action Logement. Elle continuera d'agir pour défendre l'emploi et ne laissera ni les conditions de travail se dégrader ni le pouvoir d'achat des salariés se détériorer.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Éric Zabé, Délégué syndical CFDT ACTION LOGEMENT : 06 22 13 68 44

Emmanuelle Schwartz, Déléguée syndicale CFDT ACTION LOGEMENT : 06 26 92 88 18